

Paris,
le lundi 26 mai 2008

Émetteur : Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Objet : RECRUTEMENT DE LA FORMATION INITIALE DES INSPECTEURS DU RECOUVREMENT - 43ème
PROMOTION - MODALITÉS DE CANDIDATURE

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Je vous prie de trouver en pièce jointe la lettre collective ACOSS 2008-117 du 14 mai 2008, relative au recrutement organisé pour le dispositif de formation initiale des inspecteurs du recouvrement, 43ème promotion.

La formation initiale des Inspecteurs du Recouvrement étant une formation nationale institutionnelle, les présentes dispositions s'appliquent à tous les organismes, quelque soit la branche.

Les candidats et les organismes sont invités à se rendre sur le site www.urssaf.fr pour consulter les dernières actualités sur le recrutement de la 43ème promotion organisé par l'AcoSS (liste des postes à pourvoir, téléchargement de dossiers de candidature, publication des résultats...).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin - Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie-Gabrielle Dubreuil

Directrice du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Document(s) annexe(s) :

- lettre collective 2008-117
- calendrier

- retrait dossier
- Liste diplôme
- dossier candidature interne
- Candidature externe
- dossier notice candidat

